



## **La mobilisation dans les IEG reste forte ! Elle se poursuivra dès le mois de janvier 2021, en s'amplifiant.**

Les salariés de nombreuses entreprises des Industries Électriques et Gazières ont à nouveau manifesté le 17 décembre 2020 leur opposition à des projets de casse du secteur énergétique contraires à l'intérêt de la Nation, de ses citoyens, et des salariés eux-mêmes. Après les mouvements du 26 novembre et du 10 décembre, la mobilisation et les actions des salariés se poursuivent malgré les tentatives de manipulation ou d'intimidation de certains employeurs.

Les taux de grévistes atteignent ou dépassent toujours un salarié sur deux dans de nombreuses directions des groupes. Les initiatives se multiplient pour informer et alerter les citoyens, les élus locaux comme les parlementaires pour rappeler que l'énergie est un bien de première nécessité.

Ces initiatives sont d'ores et déjà couronnées de succès puisque les parlementaires et les associations, notamment la FNCCR (1), répondent aux propositions formulées par l'intersyndicale. Les rendez-vous s'organisent, y compris durant les fêtes de fin d'année.

Nos fédérations apportent en outre leur soutien à l'action des administrateurs salariés d'EDF qu'elles parrainent. Eux qui ont exprimé d'une seule voix le 16 décembre, que « *la situation d'EDF est difficile mais non, la solution ne passe pas fatalement par le projet Hercule* ». Portant la voix des salariés dans les instances de gouvernance des entreprises, les administrateurs salariés font vivre la démocratie d'entreprise et sont des administrateurs de plein exercice, comme le prévoit la loi de démocratisation du secteur public de 1983 (2).

L'interfédérale défendra et soutiendra les élus, les mandatés et les administrateurs salariés des entreprises qui porteront la voix des agents dans cette mobilisation nationale contre tous les projets de casse du service public de l'énergie.

En parallèle, les salariés des entreprises du groupe ENGIE expriment une inquiétude croissante face aux conséquences du projet de nouvelle réglementation « RE2020 » qui prévoit entre autres la fin de l'usage du gaz dans les logements neufs et fait courir un fort risque de déclin de la filière gazière française. S'ajoutent à cela bien sûr les inquiétudes liées au projet de scissions du groupe ENGIE.

L'interfédérale reste donc mobilisée, y compris pendant la période des fêtes de fin d'année, pour répondre aux sollicitations des parlementaires et des associations d'élus. Elle se donne rendez-vous dès le 6 janvier 2021 pour définir les meilleurs moyens d'amplifier la mobilisation sociale, citoyenne et politique ; et prévoit dès à présent une conférence de presse le 8 janvier.

**Le mois de janvier 2021 sera un mois de mobilisation et d'initiatives d'actions contre les projets néfastes dans les IEG.**

**Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite des mobilisations jusque-là.**

**Passez de bonnes fêtes pour recharger les batteries.**

*Les intersyndicales se concerteront pour définir les modalités pratiques par entreprise.*

(1) FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies –

Association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau.

(2) Loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public – mettant en place les administrateurs salariés